Image not found or type unknown

Altération du lien conjugale

Par **jarylo**, le **30/10/2013** à **03:11**

Bonjour ,
Mon mari qui souhaite divorcer à l'amiable , travaille en déplacement et ne rentre plus le week end ou alors en coup de vent pour son linge , il sort avec ses amis depuis 6 week end et dépense beaucoup d'argent .
Nous avons un fils en commun .
Peut on parler ici d'altération du lien conjugal et familiale voire d'abandon bien que je dispose encore d'un accès à notre compte bancaire ?

Merci de votre attention .

Cordialement .

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés